



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

archéologie

Question écrite n° 27137

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la demande de la fédération lorraine d'archéologie qui souhaite la reconnaissance d'une archéologie d'éducation populaire conforme à la vocation des sociétés savantes et des associations de bénévoles. A ce propos, les chercheurs bénévoles rappellent leur bonne connaissance du milieu régional et les différentes actions (publications, conférences) qu'ils mènent régulièrement dans l'optique de sensibiliser l'opinion publique à son patrimoine local. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication note avec intérêt l'accent que mettent ainsi eux-mêmes les archéologues bénévoles sur leur connaissance du milieu régional, leur rôle dans la sensibilisation de l'opinion publique au patrimoine local. Il est de fait dans le rôle des chercheurs bénévoles en archéologie de participer aux actions de diffusion et de promotion de l'archéologie, avec leurs compétences propres, dans le cadre de l'exercice de la liberté d'association avec l'éventuel appui des collectivités publiques. Il en va de même pour leur contribution à la recherche de terrain, qui ne revêt d'ailleurs pas la forme unique de la fouille. La ministre de la culture et de la communication connaît l'importance du rôle des archéologues bénévoles. Dans un passé récent, ce rôle a été primordial pour l'archéologie nationale sans que des dispositions spécifiques soient nécessaires. Une modalité d'activité de recherche archéologique préventive s'est cependant développée, avec des impératifs s'accommodant parfois difficilement du concours des bénévoles. Il s'agit de faire en sorte que ceux-ci puissent participer aux opérations d'archéologie préventive et c'est un des objectifs du dispositif législatif et réglementaire relatif à l'archéologie préventive, en cours d'élaboration.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27137

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 1999, page 1645

Réponse publiée le : 31 mai 1999, page 3279